



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise de l'hôpital public et menaces sur le centre hospitalier d'Arles

Question écrite n° 12749

Texte de la question

M. Emmanuel Taché alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation alarmante de l'hôpital public et plus particulièrement du centre hospitalier Joseph Imbert d'Arles, où la menace de nouvelles fermetures de lits et la dégradation de certaines parties du patrimoine immobilier traduisent l'effondrement progressif de notre système de soins. En outre, face à une augmentation de la fréquentation des urgences de plus de 30 % en cinq ans, M. le député alerte Mme la ministre sur la nécessité de renforcer les effectifs afin de garantir la sécurité de tous - patients comme soignants -, seule une organisation pérenne permettant d'assurer des conditions d'accueil et de soins dignes. Cette situation locale s'inscrit dans une crise nationale sans précédent : plus de 100 000 lits hospitaliers ont été supprimés depuis 2000, dont 18 000 au cours des cinq dernières années, y compris en pleine crise sanitaire. Dans un contexte de vieillissement de la population, d'explosion des maladies chroniques et de pression accrue sur les services hospitaliers, ces choix ont conduit à l'engorgement des urgences, à la fermeture de services entiers et à une pénurie massive de soignants. Dans les Bouches-du-Rhône, comme à l'AP-HM, le manque de personnel est aggravé par une gouvernance bureaucratique imposée par les agences régionales de santé, les groupements hospitaliers de territoire (GHT) et les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), qui éloigne les décisions du terrain et décourage les professionnels. Par ailleurs, le Ségur de la santé n'a pas permis de restaurer l'attractivité des métiers hospitaliers : les infirmiers français demeurent rémunérés en-deçà de la moyenne européenne, les déserts médicaux s'étendent et le recours aux praticiens à diplôme hors Union européenne se banalise. Dans le même temps, l'aide médicale de l'État, dont le coût approche le milliard d'euros par an hors dépenses d'urgence, contribue à la saturation des hôpitaux, alors que de nombreux Français renoncent aux soins. Il lui demande en conséquence quelles mesures immédiates le Gouvernement entend prendre pour mettre un terme aux fermetures de lits et engager un plan de réouverture des capacités hospitalières, en particulier à l'hôpital d'Arles et dans les Bouches-du-Rhône, pour réformer en profondeur la gouvernance hospitalière afin de redonner la primauté au médical sur l'administration, renforcer durablement les effectifs et les rémunérations des soignants et recentrer l'aide médicale de l'État afin de garantir en priorité l'accès aux soins des Français et la soutenabilité de l'hôpital public.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Taché](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12749

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#), page 1162